

Installation solaire thermique pour la production d'eau chaude sanitaire en copropriété



Dans le cadre de la Fête de l'Energie du 25 septembre au 1^{er} octobre, l'association Conseil Scientifique des lles de Lérins avec l'Espace Info Energie du bassin cannois vous propose différentes visites de site illustrant diverses façons d'allier confort et respect de l'environnement.

Lors de cette visite, nous vous offrons la possibilité de découvrir une installation solaire pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) collective.

Espace Info Énergie du bassin cannois

Du mardi au jeudi de 13h30 à 18h Le vendredi de 13h30 à 16h30

04.93.39.08.77 ; csileie@free.fr 11 Avenue du Commandant Bret 06400 CANNES





Description de la visite :

- ✓ Lieu : Résidence Le Maré Monté 50 boulevard du soleil - 06400 Cannes
- ✓ Système: Capteurs plans couplée à la chaufferie fioul existante (fabricant : BAXI)
- ✓ **Installateur**: ASI (Mandelieu)
- ✓ Bureau d'étude : Transénergie (Mandelieu)
- ✓ Syndic : Foncia Parisi (Cannes)
- ✓ Date d'installation : Printemps 2010
- ✓ Capacité de production d'eau chaude sanitaire : 3 000L/jour (stockage) à 55°C

Caractéristiques et performances du système :

L'installation solaire couplée à la chaufferie au fioul (existante) alimente en ECS les 66 logements des 2 bâtiments de la copropriété.

- ⇒ 50% de couverture des besoins (ECS) par le solaire
- ⇒ Surface totale des capteurs solaires : 42 m²
- ⇒ Productivité des capteurs (en conditions optimales d'ensoleillement) : > 550 kWh/m²
- ⇒ Capacité de production et stockage : 3 000 L à 55 °C (2 x 1 500 L)
- ⇒ Nombre de logements : 66

Consommation fioul annuel (ECS): **50 465 kWh** (environ 5 050L)

Soit un coût **estimé** à 3 535 € (tarif fioul à 0,70 €/L)

⇒ Consommation de fioul évitée grâce au solaire : 31 000 kWh (environ 3 100L)

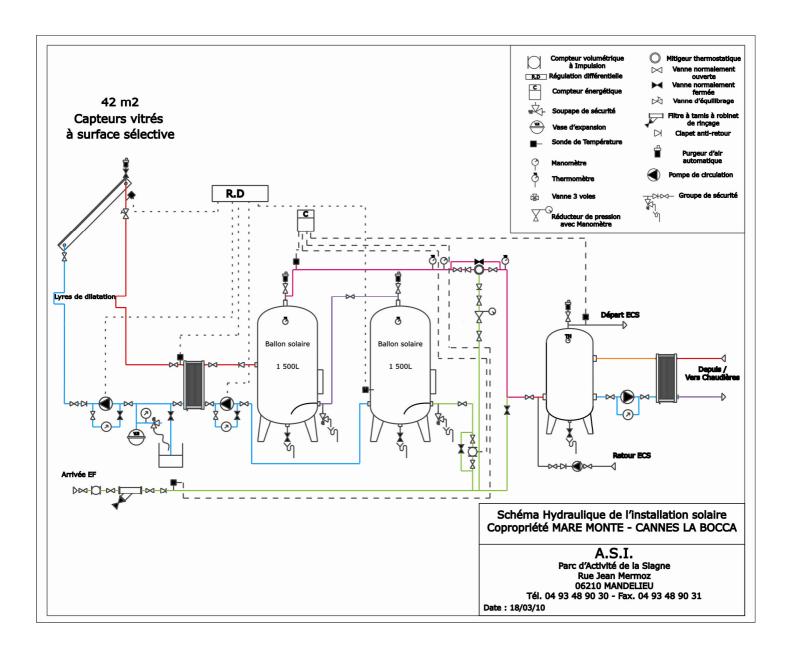
Economie annuelle grâce au solaire : 2 400 € (TTC)

- ⇒ Respect de la réglementation vis-à-vis de la légionellose : ECS produite > 55°C
- ⇒ Estimation émission de CO₂ évitées : 9,3 tonnes (50 000 km en voiture)
- Coût de l'installation : 55 000 € TTC TVA à 5,5%
 48 700 € travaux + 6 300 € ingénierie

Soit un montant de 835 € TTC par copropriétaires (hors aides financières)

- Aides financières obtenues : 46 900 €
 18 400 € du CG06 + 28 500 € du FREE ADEME/Région PACA
- ⇒ Charges restant par copropriétaires < 130 €

Schéma de fonctionnement :



Photos de l'installation :



Capteurs en toiture

Régulation et contrôle





Ballons de stockage







Photos: Transénergie

Les Aides financières possibles :

Aides Ademe / Région :

⇒ Aides à l'étude

Bâtiment existant : 70%, assiette plafonnée à 5 000 € - aide max : 3 500 €

En neuf : 50%, assiette 3 800 € - aide max : 1 900 €

⇒ Aides à l'investissement (incertaines pour 2011)

Aide du Conseil Général des Alpes-Maritimes :

Cf. Documents « Plan Départemental Energie 2005 - 2010

Aides à l'investissement
 500 € par logement

Aides de l'Etat :

Eco-Prêt à taux Zéro : cf. Fiche pratique

ANAH: Les contacter directement pour plus de détails sur les critères

Crédit D'impôt : Non cumulable avec les aides Ademe / Région

Voir modalités d'éligibilité sur le site internet de l'Ademe en suivant le lien ci-dessous :

http://ecocitoyens.ademe.fr/financer-mon-projet

Les Démarches :

Convaincre ses copropriétaires ! Afin d'obtenir leurs accords en AG pour :

- ⇒ Réaliser une étude de faisabilité
- Obtenir l'accord des services d'urbanismes de la commune : **Déclaration préalable**
- ⇒ Selon le résultat de l'étude, engager une autre consultation en AG pour sélectionner des devis

Pour trouver un installateur Quali'sol : www.qualit-enr.org

- ⇒ Déposer les dossiers de demande de subvention
- Attendre les avis d'attribution des aides pour le commencement des travaux